

Travaux de réaménagement Parc Saint-Paul-de-la-Croix

Aux résidents du secteur du
parc Saint-Paul-de-la-Croix

Madame,
Monsieur,

La Direction du développement du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vous informe que les travaux de réaménagement du parc seront entrepris incessamment. Ces travaux d'une durée approximative de 14 mois s'échelonnent de la fin septembre 2016 à la fin novembre 2017.

Les travaux sont concentrés dans le secteur sud-est du parc (voir visuel au verso) et, selon l'état de leur avancement, plusieurs sections qui s'y trouvent seront fermées au public. Ainsi, le sentier qui traverse le parc d'est en ouest sera partiellement obstrué sur toute sa longueur alors que les terrains de *bocce* et de pétanques et les deux aires de jeux seront fermés dès cet automne. Par contre, le chalet demeure accessible jusqu'au printemps prochain.

Première phase – automne 2016 / printemps et été 2017

La première phase vise à enlever la fontaine et les équipements désuets comme le mobilier de parc et les modules de jeux; à réaménager les deux aires de jeux (5 à 12 ans et ados); à installer deux nouveaux luminaires permanents pour la patinoire, à procéder à la réfection de l'éclairage existant, de la clôture et du sentier. Figurent également à la liste des travaux, l'installation de mobilier (tables, bancs, poubelles) et la plantation d'arbres. Ces espaces seront rouverts au public lorsque les travaux seront complétés.

Deuxième phase – printemps 2017 / été et automne 2017

Prévue s'amorcer en avril, cette étape vise à réaménager la patageoire et à installer un jeu d'eau, à construire le nouveau chalet ainsi qu'à réaliser la réfection des quatre terrains de balle. Tout comme pour la phase un, dès qu'un projet est terminé, le public y aura accès.

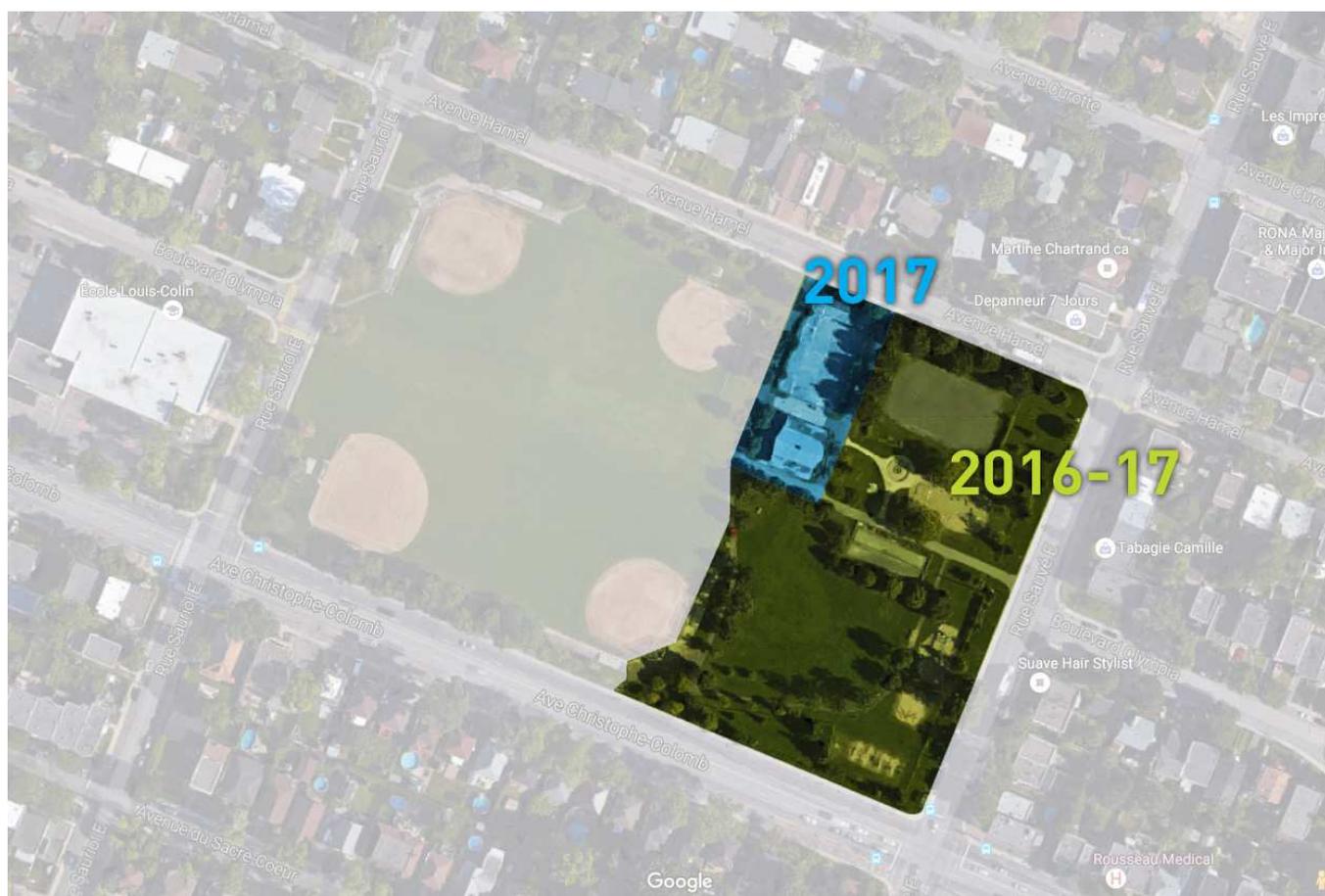
Renseignements

Durant les travaux, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'arrondissement ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville (cliquez sur l'onglet « Comités et consultations publiques », situé en haut de l'écran, pour ensuite cliquer sur « Démocratie participative » et choisissez le point « Parc Saint-Paul-de-la-Croix ». En plus d'y retrouver la présentation diffusée lors de la soirée d'information publique du 29 septembre 2015 et le résumé de cette rencontre, un état d'avancement des travaux y sera publié.

En terminant, sachez que nous sommes conscients des inconconvénients que ces travaux peuvent causer et nous prenons toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Direction du développement du territoire



Plan du parc Saint-Paul-de-la-Croix